



Lettre d'information (Décembre 2025)

L'entrée du CMS change... La sortie également

Auparavant, l'accès au Centre MultiServices s'effectuait par la voie de droite, depuis le cours Pasteur (visible au premier plan de cette photo). La sortie se faisait ensuite par la voie de gauche. Toutefois, l'insertion dans la circulation du Cours Pasteur était dangereuse et délicate en raison du trafic soutenu sur cet axe principal d'entrée à Nay et du manque de visibilité.

Désormais, les deux voies sont devenues des axes d'entrée vers le CMS et la sortie se fait par l'allée des Anciens Combattants, via le parking installé entre le Collège Henri IV et l'espace occupé par le CMS et la Trésorerie.



La loi stipule qu'il est interdit d'attirer ou de nourrir systématiquement ou de façon habituelle des animaux errants ou sauvages, quand cette pratique est une cause d'insalubrité.

Ce sujet pose problème de manière régulière à Nay. Il donne lieu, par exemple, à des conventions avec des organismes qui interviennent pour stériliser les chats errants avant de les remettre en liberté. Une solution raisonnable et respectueuse des animaux, mais qui représente un coût non négligeable pour la commune.

Chats errants, pigeons : ce que doit la loi !



CHOCOLATS DE NOËL



Les Nayaises et les Nayais âgés de 75 ans et plus qui ne participent pas au repas des aînés du 7 Décembre se verront offrir des ballotins de chocolats par la municipalité. La distribution se fera en salle d'honneur de la mairie entre 9h et 12h : les **mardi 9 Décembre, samedi 13 Décembre, mardi 16 Décembre et samedi 20 Décembre**

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer sont priées de bien vouloir désigner une personne à qui elles remettront une copie de leur carte d'identité pour recevoir les chocolats à leur place.

INCIVILITES

La Commune de Nay enregistre régulièrement diverses dégradations volontaires de biens publics, pour lesquelles une plainte est systématiquement déposée.

Récemment, l'auteur de tags sur des bâtiments communaux a ainsi été condamné à 150 heures de travail d'intérêt général.

La Commune continuera de déposer plainte pour chacune des dégradations volontaires subies. Sauf bien sûr s'il s'agit de l'œuvre d'un artiste international...

La remise en état des bâtiments constitue une charge de travail importante pour les agents qui pourraient être dédiés à des tâches plus utiles à la collectivité.



Place Marcadieu

De nouveaux panneaux ont récemment été installés au niveau du parking pour indiquer plus clairement quel espace est réservé au Marché les mardis matins et, de ce fait, interdits au stationnement du lundi soir au mardi 14 h 00.

Ces panneaux, tout neufs, viennent remplacer des installations peu esthétiques sur des plots en béton qu'il était judicieux de remplacer.

Travaux à l'ancienne Conciergerie : ça avance !



2 Concerts pour Noël

En parallèle du concert du 7 décembre (affiche ci-contre), la Pastorale de Nay organise un **concert caritatif de Noël**, en l'église St Vincent de Nay le **13 décembre** prochain à 20 h.

Quatre groupes seront présents : La Psalette, Pyrénée de Lourdes, Ardahl, La Pastorale de Nay. Se joindront à eux, deux groupes musicaux : Caravelles, Accordéons de Lys.

Chaque groupe interprétera 5 chants ou morceaux, en deux passages, avec au moins un chant de Noël.

Libre participation

